



Trait'Tendance

Traiteur Engagé

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES
2025

TraitTendance, traiteur engagé, a fait le choix d'une activité événementielle qualitative et responsable, tant dans le domaine social qu'environnemental.

Chaque jour, notre engagement devient plus évident, et essentiel pour nos équipes, nos clients et nos fournisseurs.

C'est dans cette logique que TraitTendance, signataire de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsable, a créé et développé son logiciel LetMeDo, premier logiciel événementiel à offrir une solution digitale inédite et pertinente aux nouveaux enjeux environnementaux du secteur événementiel.

C'est également dans cette logique que TraitTendance s'est lancé dans l'obtention de la certification ISO20121, pour un management responsable appliqué à l'activité événementielle.

01.

Engagements de Trait'Tendance vis-à-vis de ses fournisseurs

- Entretenir une relation durable et respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives et pérennes.
- Favoriser des fournisseurs et prestataires locaux dans la mesure du possible.
- Accompagner nos fournisseurs dans leur démarche d'amélioration continue des aspects sociaux, environnementaux et économiques de leur offre.
- Respecter les délais de paiement préalablement négociés dans un cadre conforme à la réglementation applicable.
- Eviter les situations de dépendance économique réciproque en encourageant nos fournisseurs à diversifier leur clientèle.
- Garantir la confidentialité des données non publiques relatives à nos fournisseurs et partenaires.

Charte 
**RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES**

02.

Engagements des fournisseurs vis-à-vis de Trait'Tendance

| Exigences sociales :

- Le fournisseur s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays où il exerce son activité, en particulier les Droits de l'Homme et les conditions de travail.
- Le fournisseur s'engage à respecter et favoriser les principes de diversité et d'égalité des chances.
- Le fournisseur s'interdit de recourir à toute forme de travail servile, forcé, et toute forme d'esclavage. Le fournisseur s'interdit de recourir au travail des enfants, à toute forme de travail clandestin ou dissimulé.

| Exigences environnementales :

- Le fournisseur s'engage à respecter les règles relatives à la protection de l'environnement et à faire de son mieux pour prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à son activité.
- Le fournisseur s'engage à tendre vers de meilleures pratiques environnementales pour optimiser ses consommations d'eau et d'énergie, gérer et recycler ses déchets.
- Le fournisseur s'engage à oeuvrer pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité.



| Exigences économiques :

- Le fournisseur s'engage à respecter la réglementation française ainsi que les directives de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, le trafic d'influence et le blanchiment d'argent.
- Le fournisseur s'engage à respecter l'ensemble des lois, réglementations et normes applicables en matière de comportement anticoncurrentiels, y compris les ententes sur les prix, les cartels ou les abus de position dominant.

Dans le cas où certains éléments de cette charte ne seraient pas respectés, le fournisseur ou le partenaire s'engage à mener des actions correctives, en demandant l'assistance de Trait'Tendance si nécessaire.

Trait'Tendance se réserve le droit de se désengager de ses fournisseurs et partenaires qui ne respecteraient pas cette charte.

03.

SIGNATURE

Je soussigné
représentant légal de la société.....
reconnaît avoir pris connaissance et compris le contenu de la Charte Achats
Responsables de TraitTendance.
Je confirme que mon entreprise est en accord avec ces principes et s'engage
à les défendre, les respecter et les mettre en oeuvre.

Nom et signature du représentant :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :



✉ contact@trait-tendance.com

01 41 14 03 03

141 Avenue de Verdun
Chemin des Montquartiers
92130 Issy-les-Moulineaux

NOUS SUIVRE

